



Assurance auto résiliation par assurance allianz

Par **zzzz**, le **06/02/2015 à 18:59**

bonjour, rnje viens d'apprendre la résiliation de mon assurance auto en décembre alors qu'on est en Fév. avait bien reçu une lettre m'informant d'un impayé, j'avais pris contact, m'y était rendu, on devait me rappeler car j'avais informé qu'il y avait de l'argent sur le compte (suite à chômage...) j'ai eu 2 impayés ne m'ont pas tenu informé et me réclament l'année alors que je dois Octobre et novembre rnque dois je faire régler jusqu'à la fin de l'année ou régler la totalité comme ils me le réclament ? rnmerci de votre réponse

Par **chaber**, le **06/02/2015 à 20:42**

Bonjour rn rn en cas d'impayé, l'assureur vous met en demeure de régulariser. il peut résilier le contrat avec perception des primes restant dues jusque la date anniversaire rn rn relisez le contrat